

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES :**

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande. Ces conditions prévalent sur les conditions générales d'achat de l'acheteur. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente et aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de JMB Electronique, prévaloir sur ces conditions générales de vente.

1 - PRIX

Les prix sont établis en fonction des conditions économiques du jour de la commande et pourront être modifiés sans préavis : variations tarifs constructeurs, taux d'inflation ou fluctuation des monnaies étrangères. Ils sont révisables à tout moment en fonction de la variation du coût de leurs éléments constitutifs, dans le respect de la législation en vigueur. Les prix s'entendent T.T.C., frais forfaitaires d'expédition en sus. Ils ne nous engagent qu'après acceptation de la commande.

2 - OFFRE

L'offre est valable dans la limite du délai d'option qui, sauf stipulation contraire, est d'un mois à dater de la remise de l'offre. Les renseignements portés sur les documentations, catalogues, notices et tarifs sont donnés à titre d'information sans engagement et ne peuvent constituer une offre ferme de la part du vendeur : le vendeur pouvant être amené à les modifier à tout moment sans préavis.

3 - COMMANDES

Les commandes peuvent être envoyées par courrier, internet, télécopie ou directement téléphonées à nos services commerciaux. En cas de confirmation écrite d'une commande téléphonique, veuillez le mentionner et indiquer le numéro de commande qui vous aura été attribué. Cette confirmation devra être immédiate .

La non-observation de ces instructions engendrant une double livraison nous conduira à vous facturer les frais de traitement .

Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des produits et ce uniquement dans le cas des produits tenus en stock permanent dans des quantités analogues.

Nous n'acceptons aucune modification ou annulation dans le cas des produits non tenus en stock ou hors catalogue .

Les commandes doivent être accompagnées du règlement ou seront expédiées en contre remboursement.

Pour les établissements OUTRE-MER et ETRANGER ne sont acceptées que les commandes confirmées par courrier .

4 - LIVRAISONS

Nos livraisons s'effectuent FRANCO à partir de 100,00 € T.T.C. en dessous de cette somme le forfait de port et emballage est fixé à 7,20 € T.T.C. par expédition. Nos reliquats sont livrés FRANCO JMB Electronique se réserve le droit d'effectuer des livraisons globales ou partielles. Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont en fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport de JMB Electronique. Les dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ni à annulation de commande en cours. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers JMB Electronique.

5 - RISQUES LIÉS A LA LIVRAISONS

Les produits voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient en cas d'avarie ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec un avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises .

Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit commandé ou au bordereau d'expédition doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits.

Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées. Il devra laisser à JMB Electronique toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède ; il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin .

6 - FACTURATION

Les facturations comportent la TVA afférente au taux fixé par les règlements fiscaux en vigueur au moment de la facturation .

Les produits destinés à l'exportation et livrés en France, ne seront facturés en suspension de la TVA qu'après réception par le vendeur des attestations nécessaires délivrées par les services fiscaux et fournies par l'acheteur.

7 - RÈGLEMENT

Les commandes doivent être accompagnées du règlement (chèque bancaire ou postal, numéro de carte bleue avec date d'expiration) ou seront expédiées en contre remboursement (frais de CRBT restant à la charge du client : poste 5,50 € T.T.C., colis hors norme PTT nous consulter).

8 - RETOUR - MODALITES ET CONSEQUENCES

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord écrit formel entre JMB Electronique et l'acheteur. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Aucun retour ne sera accepté en port dû. Le matériel doit être retourné dans son emballage d'origine et ne doit pas avoir subi de modification .

Toute reprise acceptée par JMB Electronique entraînera la constitution d'un avoir au profit de l'acquéreur après vérification qualitative et quantitative des produits retournés.

Toute réclamation devra être formulée par écrit (ou télécopie) sous huit jours maximum.

9 - GARANTIE

Les matériels et marchandises livrés par le vendeur sont garantis jusqu'à concurrence de la garantie que nous accorde le fournisseur ou le fabricant.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à JMB Electronique est le remplacement ou la réparation du produit reconnu défectueux par ses services. Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle, par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale) ou par la modification non prévue ou spécifiée par JMB Electronique

ou le fabricant sont exclus de la garantie. En ce qui concerne les produits dits "version économiques" : - Certaines caractéristiques, dimensions, références mentionnées dans le catalogue n'ont qu'une valeur indicative. JMB Electronique se réservant la possibilité d'apporter toutes modifications qu'elle jugera opportunes sans toutefois que les caractéristiques essentielles puissent s'en trouver affectées .

- Sauf erreur de livraison de la part de JMB Electronique, ces produits ne sont ni repris ni échangés.

- Aucune garantie (à l'exception de la garantie des vices cachés) ne s'applique à l'ensemble de cette gamme.

Tout revendeur achetant et revendant ces produits dans le domaine industriel doit tenir compte des conditions générales de vente de JMB Electronique spécifiques à ces produits et en informer son client final.

10 - RESPONSABILITE

La responsabilité de JMB Electronique pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas excéder le double reçu au titre de la commande .

Toutefois, sont exclus du plafond prévu au présent paragraphe les coûts encourus par JMB Electronique pour réparer ou remplacer les produits reconnus défectueux conformément à la garantie ci-dessus.

En aucun cas JMB Electronique ne sera responsable des pertes ou dommages, indirects ou immatériels, tels que notamment manque à gagner, perte d'utilisation ou de revenu, réclamations de tiers...

11 - COMPETENCE

En cas de contestation, la loi française est seule applicable et les tribunaux de Gap seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande .

Nous pouvons être amenés à apporter, sans préavis, des modifications dans les caractéristiques des articles photographiés ou dessinés dans nos catalogues. Dans cette hypothèse, nous ne serions pas tenus de fournir les articles dans les anciennes spécifications et la responsabilité de JMB Electronique ne saurait être engagée.